



POLICE LAVAUX

2020

Rapport de gestion / Préavis n° 02/2021

1 Table des matières

1. Introduction.....	4
1.1. Préavis n° 02/2021 du Comité de direction au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux	4
1.2. Éditorial de Monsieur Jean-Paul Demierre, Président du Comité de direction	5
1.3. Éditorial de Monsieur Raphaël Cavin, Commandant de police	6
2. Structure de l'Association Police Lavaux	8
2.1. Conseil intercommunal	8
2.1.1. Composition	8
2.1.2. Séances annuelles	8
2.2. Comité de direction.....	9
2.2.1. Composition	9
2.2.2. Résumé des discussions et décisions	9
2.2.3. Séances de direction	10
2.3. Organigramme de l'Association Police Lavaux.....	11
2.4. Localisation des postes.....	12
3. Ressources humaines.....	13
3.1. Effectif du personnel	13
3.2. Mouvements du personnel	13
3.3. Formation.....	14
3.3.1. Académie de police	14
3.3.2. Formation continue.....	14
3.4. Promotions – jubilaires - assermentations	15
3.4.1. Promotions.....	15
3.4.2. Jubilaire	15
3.4.3. Assermentations	15
4. Division Sécurité Publique	16
4.1. Activités de prévention	16
4.1.1. Calendrier des campagnes nationales et cantonales	16
4.1.2. Campagnes d'affichage en lien avec la prévention routière	17
4.1.3. Actions et campagnes spécifiques	18
4.1.4. Prévention des délits et incivilités.....	18
4.1.5. Actions spécifiques lors de manifestations et visibilité policière.....	19
4.1.6. Formation et prévention liées au milieu scolaire.....	20
4.2. Activités de la Division Sécurité Publique.....	21
4.2.1. Unités Sécurité Publique	21
4.2.2. Unité Proximité & Prévention	22
4.2.3. Radars.....	23
4.2.4. Assistants de sécurité publique.....	23
4.2.5. Gestion du trafic, signalisation et marquage	25
5. Statistiques opérationnelles.....	26

6.	Division Police administrative	29
6.1.	Police du commerce	29
6.2.	Office du stationnement	31
6.3.	Bureau du radar	32
6.4.	Commission de police	34
7.	Division Services généraux	37
7.1.	Réception	37
7.2.	Chancellerie	37
7.3.	Intendance	37
7.4.	Service technique et d'entretien.....	37
8.	Événements particuliers	38
8.1.	Formations spécifiques	38
8.2.	Rencontres internes – Définition des objectifs	38
9.	Statistiques générales.....	39
10.	Gestion de la crise COVID-19 et perspectives 2021	41

1. Introduction

1.1. Préavis n° 02/2021 du Comité de direction au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c) ;

du Règlement du Conseil d'État du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34) ;

du Règlement du Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux du 19 août 2016 (art. 86) ;

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion durant l'exercice 2020.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2020,
Vu le rapport de la Commission de gestion,

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2020 et d'en donner décharge au Comité de direction.

Approuvé en séance du CODIR du 17 mars 2021

Au nom du Comité de Direction

J.-P. Demierre
Le Président

R. Cavin
Le Secrétaire



1.2. Éditorial de Monsieur Jean-Paul Demierre, Président du Comité de direction

BILAN 2020

Cette année particulière aura été sérieusement marquée par la crise liée au COVID-19.

En mars 2020, le Conseil d'État du canton de Vaud a activé le plan ORCA (organisation en cas de catastrophes). POLICE LAVAUX, notamment par l'intermédiaire du Commandant Cavin, s'est fortement impliquée dans la gestion de la crise liée à la pandémie. L'APOL s'est imposée comme un partenaire sérieux et fiable au sein des différentes plateformes cantonales.

Les demandes fédérales, cantonales et municipales liées à cette pandémie, et plus localement la fermeture des plages, des places de jeux et de certains accès sur les chemins vicinaux, ont été gérées avec efficacité.

Fin juin 2020, le canton a décidé de lever le dispositif. POLICE LAVAUX et d'autres polices communales ont néanmoins poursuivi la collaboration avec la police cantonale jusqu'à la fin de l'année, décision qui s'est avérée pertinente, dès lors que le plan ORCA a été réactivé le 26 octobre 2020.

Le Commandant Cavin a été l'un des leaders de cette expérience Interpolice ainsi que dans le développement du projet CoRe (collaboration renforcée des polices). POLICE LAVAUX se définit toujours comme une police de proximité. Conformément aux paroles du Commandant de la gendarmerie vaudoise : « Nous devons voir plus loin et construire la police de demain. Avec CoRe, l'ensemble des potentiels, des ressources et des expériences permettent, tout en tenant compte et en respectant les différences régionales, de créer des synergies dans l'intérêt de la sécurité de la population vaudoise ».

Il était primordial que la situation exceptionnelle due à la pandémie ne mette pas au second plan notre mission première de police de proximité. Cette année encore, nos collaboratrices et collaborateurs ont démontré que la population pouvait compter sur un corps de police performant.

Ce rapport présente l'activité de POLICE LAVAUX, très active sur le terrain et au service de sa population. La qualité des prestations fournies par les collaborateurs de notre association a été à la hauteur de ce que nous attendons d'un service de police de proximité. Nous tenons à remercier le personnel ainsi que la direction pour leur engagement.

Au nom des autorités politiques, nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une bonne lecture.

Jean-Paul Demierre

Président du Comité de direction



1.3. Éditorial de Monsieur Raphaël Cavin, Commandant de police

« Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal, c'est le courage de continuer qui compte » Winston Churchill.



L'année écoulée a été significativement marquée par la gestion de crise mondiale COVID-19 et le déclenchement du plan ORCA (organisation en cas de catastrophes). Comme l'ensemble des services de l'État et des communes, la Police Lavaux a été très fortement mise à contribution afin de mettre en œuvre et contrôler les mesures sanitaires. Nous avons connu nombre de cas de contaminations à l'interne, induisant ainsi d'importantes carences en matière de ressources. Malgré cela, nous avons pu faire face à l'entier de nos obligations régaliennes, répondre à toutes les demandes de la population et des autorités politiques. Bien que nous ayons ponctuellement subi, nous n'avons jamais failli.

Cette crise sans précédent aura induit la mise en place d'une collaboration renforcée (projet CoRe) avec la Gendarmerie vaudoise et la Police Est Lausannois (PEL). Nous nous sommes appuyés mutuellement, avons instauré des patrouilles mixtes, effectué des bascules de forces lorsque cela a été nécessaire, mis en place de la formation continue commune et conduit les interventions police-secours d'une manière centralisée. Ensemble, nous avons indéniablement été plus forts dans une organisation policière vaudoise plus coordonnée. Ces collaborations se sont avérées indispensables pour assurer des prestations cohérentes et de qualité à notre population dans une situation dégradée.

Afin de garantir sa pleine et entière autonomie, la Police Lavaux, plus petit corps de police du canton, s'est particulièrement investie dans les structures de commandement cantonales. Ces plateformes décisionnelles ont permis au Commandant d'obtenir un bon niveau d'informations, d'assurer les prestations locales, de garantir une forte visibilité à notre corps de police et de défendre les particularités régionales. L'implication de cadres dans l'état-major « police » a permis une meilleure compréhension mutuelle dans le respect des spécificités de chacun. Afin de ne pas subir la crise, le soussigné a voulu positionner la Police Lavaux dans un rôle de premier plan. Arrivé au terme des deux premières vagues de la pandémie, je peux dire qu'il s'agit d'un succès collectif et que les collaborations instaurées ont été exemplaires. Nos intérêts ont été défendus, notre autonomie garantie et notre voix entendue. Nous avons fait preuve d'engagement, d'innovation et d'ouverture.

Durant la crise qui nous a frappés pendant une bonne partie de l'année 2020, nous avons beaucoup parlé des héros du quotidien, des soignants, des médecins, des caissières, etc. On a largement oublié nos collaboratrices et collaborateurs qui ont travaillé sans discontinuer, avec rigueur, sans possibilités de télétravail, dans des missions pas toujours valorisantes et dans des situations difficiles, parfois dramatiques. Ils ont œuvré inlassablement sur tous les fronts, 7jours/7 et 24 heures/24, malgré leurs propres craintes et incertitudes vis-à-vis de la COVID-19, malgré les risques encourus. Ils méritent toutes et tous notre profond respect et notre pleine reconnaissance.

Si d'aucuns ont une image un peu réductrice de l'action de notre corps de police, c'est principalement par méconnaissance de notre métier ou par préjugés. De manière générale, on exige de la police une omniprésence et une omniscience pour gérer tous les problèmes sécuritaires et sociétaux, y compris ceux ne relevant pas de sa responsabilité. Cette multiplicité paradoxale des missions dévolues à notre profession confine à la schizophrénie. Dans le même temps, on hurle à l'Etat policier dès que nos policiers sont trop visibles. Ce constat me fait ponctuellement penser à la citation de Beaumarchais « *aux qualités que l'on demande à ses valets, peu de maîtres en seraient dignes !* ».

S'agissant de la Police Lavaux, je tiens à rappeler que l'entier des policiers du canton est issu de la même école de police et suit dorénavant des formations continues communes. À l'exception des investigations judiciaires, l'ensemble de nos collaborateurs effectue exactement le même métier que tous leurs homologues de l'organisation policière vaudoise. Par ailleurs, les patrouilles mixtes mises en place avec la Gendarmerie durant la crise COVID-19 ont permis à nos collaborateurs d'obtenir les prérogatives judiciaires. Nos policières et policiers sont les premiers intervenants sur l'ensemble des sollicitations, qu'elles soient urgentes ou graves.

Notre profession est noble, mais dure. Elle relève plus du sacerdoce que d'un simple « gagnepain ». Durant l'année 2020, nos patrouilles sont intervenues pour 8 décès et pour de multiples accidents graves. De nombreux policiers ont été confrontés personnellement à des scènes particulièrement difficiles, à des images insoutenables qui les hanteront toute leur vie durant, ainsi qu'à l'infini chagrin de proches de victimes. Le métal tordu, le sang, les cris et les larmes laissent des traces indélébiles dans les âmes, les corps et les esprits. Nos collaboratrices et collaborateurs méritent le plus profond respect et un total soutien. Dorénavant, ils apprendront à vivre avec ces traumatismes. En ma qualité de Commandant, je suis fier de mon personnel et tiens à sincèrement le remercier. Le métier de policier est résolument une profession à part.

Parmi d'autres événements marquants, la Police Lavaux aura vu son identité graphique modernisée, son entrée sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et Instagram), l'introduction de rythmes de conduite, la mise en place d'un nouvel organigramme ainsi que l'entrée en service de deux nouveaux véhicules d'intervention.

Pour clore mon propos, je dirais que l'année 2020 s'est terminée sans succès tranchés ni échecs consommés, mais toujours avec une volonté inébranlable de notre police régionale de proximité de « Servir & Protéger ».

Major R. Cavin

Le Commandant



Nouvelle identité graphique de la Police Lavaux

2. Structure de l'Association Police Lavaux

2.1. Conseil intercommunal

2.1.1. Composition

Lutry : 10 membres

Bonjour Pierre
Buche Thierry
Chappuis Charles
Clerc Charlotte
Desaules Catherine
Hofer Vincent
Ochs Daniel (dès le 9 juillet 2020)
Paschoud Olivier – Président
Paturel Jacques
Perret Claude (jusqu'au 8 juillet 2020)
Rappaz Mical

Bourg-en-Lavaux : 5 membres

Debraine Basile (dès le 9 juillet 2020)
Esseiva Nathalie
Gross Florence
Hug Emmanuel
Marti Urs (jusqu'au 8 juillet 2020)
Scalfaro Pietro (dès le 9 juillet 2020)
Rey Yvan (jusqu'au 8 juillet 2020)

Rivaz : 1 membre

Huser Natacha

Chexbres : 3 membres

Mertes Ursula
Stocco Sandra
Vurlod Martial

Saint-Saphorin : 1 membre

Jufer Hansruedi

Puidoux : 3 membres

Chappuis Gérald
Chevalley Matthieu
Cossy Marc-André

Secrétaire (hors conseil) :

Mathis Jeannette

2.1.2. Séances annuelles

Le Conseil intercommunal de l'Association s'est réuni les :

9 juillet 2020
17 septembre 2020.

Lors de dites séances, il a approuvé les préavis n° :

01/2020	Remplacement d'un véhicule d'intervention
02/2020	Comptes 2019
03/2020	Rapport de gestion 2019
04/2020	Budget 2021.



Séance du 9 juillet 2020 à Puidoux
Assermentation des nouveaux membres et de la Secrétaire

2.2. Comité de direction

2.2.1. Composition

Bourg-en-Lavaux	: Demierre Jean-Paul, Président
Lutry	: Duggan Kilian, Vice-président
Rivaz	: Chappuis Christophe
Chexbres	: Chevalley Jean-François
St-Saphorin	: Contardo Mauro
Puidoux	: Favre Jean-Paul
Secrétaire	: Cavin Raphaël

2.2.2. Résumé des discussions et décisions

Le Comité de direction s'est réuni à 8 reprises durant l'année 2020, dont 1 par voie de circulation. Les membres du CODIR prennent également part à certaines représentations aux niveaux cantonal, communal ou régional.

Les principaux objets traités lors des séances du Comité de direction sont relatés ci-dessous:

6 février 2020

- Adoption du PV du 31 octobre 2019
- Remplacement de deux véhicules d'intervention dont un faisant l'objet du Préavis 01-2020
- Cartes à gratter – prix d'achat – prix de vente
- Examen de la Convention pour la gestion des vélos Textura – APOL
- Rapport Retex sur la gestion des opérations Concorde – Financement du délégué
- Demande de renforts SOPV pour trois manifestations sur le secteur de l'APOL
- Statut du personnel – annexe 1 – lettre au Président du CI
- Statut du personnel – annexe 4 – Dispositions spéciales
- Ressources humaines – Départs – Engagements – Formation – Diverses informations
- Bureau de Riex – Résiliation bail
- Rapport de police - apéritif des partenaires
- Contestation d'amendes d'ordre – marche à suivre

5 mars 2020

- Adoption du PV du 6 février 2020
- Compte rendu de la rencontre PEL et APOL du 3 mars 2020
- Préavis 01-2020 – Remplacement d'un véhicule d'intervention
- Préavis 02-2020 – Comptes 2019
- Préavis 03-2020 – Rapport de gestion 2019
- Discussion sur l'établissement des certificats de bonnes mœurs
- Objectifs annuels du corps de police
- État de situation du personnel

7 mai 2020

- Adoption du PV du 5 mars 2020
- Facturation des interventions
- Fixation d'une date pour une séance du Conseil intercommunal
- Réponse à un postulat
- Site Facebook
- État de situation du personnel
- Nouvelle identité visuelle APOL

26 mai 2020 – Par consultation électronique

- Consultation urgente / position des Polices communales quant à la poursuite du dispositif COVID-19.

11 juin 2020

- Adoption des PV des 7 et 26 mai 2020
- Situation sur les chemins vicinaux et chemin de la Dame
- Location remorque radar

- État du personnel policier
- Formation d'ASP pour un collaborateur

9 juillet 2020

- Adoption du PV du 11 juin 2020
- Situation sur les chemins vicinaux et chemin de la Dame
- Budget 2021
- Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public
- Identité visuelle – projet de badge
- Projets – Conduite du corps

17 septembre 2020

- Adoption du PV du 9 juillet 2020
- Identité visuelle – projet de badge
- Académie – prise en charge des frais supplémentaires liés au COVID-19
- Recrutement d'un Chef EM / Remplaçant du Commandant
- Police d'assurance RC
- Communications sur les réseaux sociaux
- Projet BodyCam
- Poursuite de la collaboration avec la Police cantonale – Projet CoRe
- Inconvénients de service en cas de maladie / accident
- Assermentation du 22 septembre 2020
- Tableau de pilotage
- RH / état du personnel – mises en postulation

26 novembre 2020

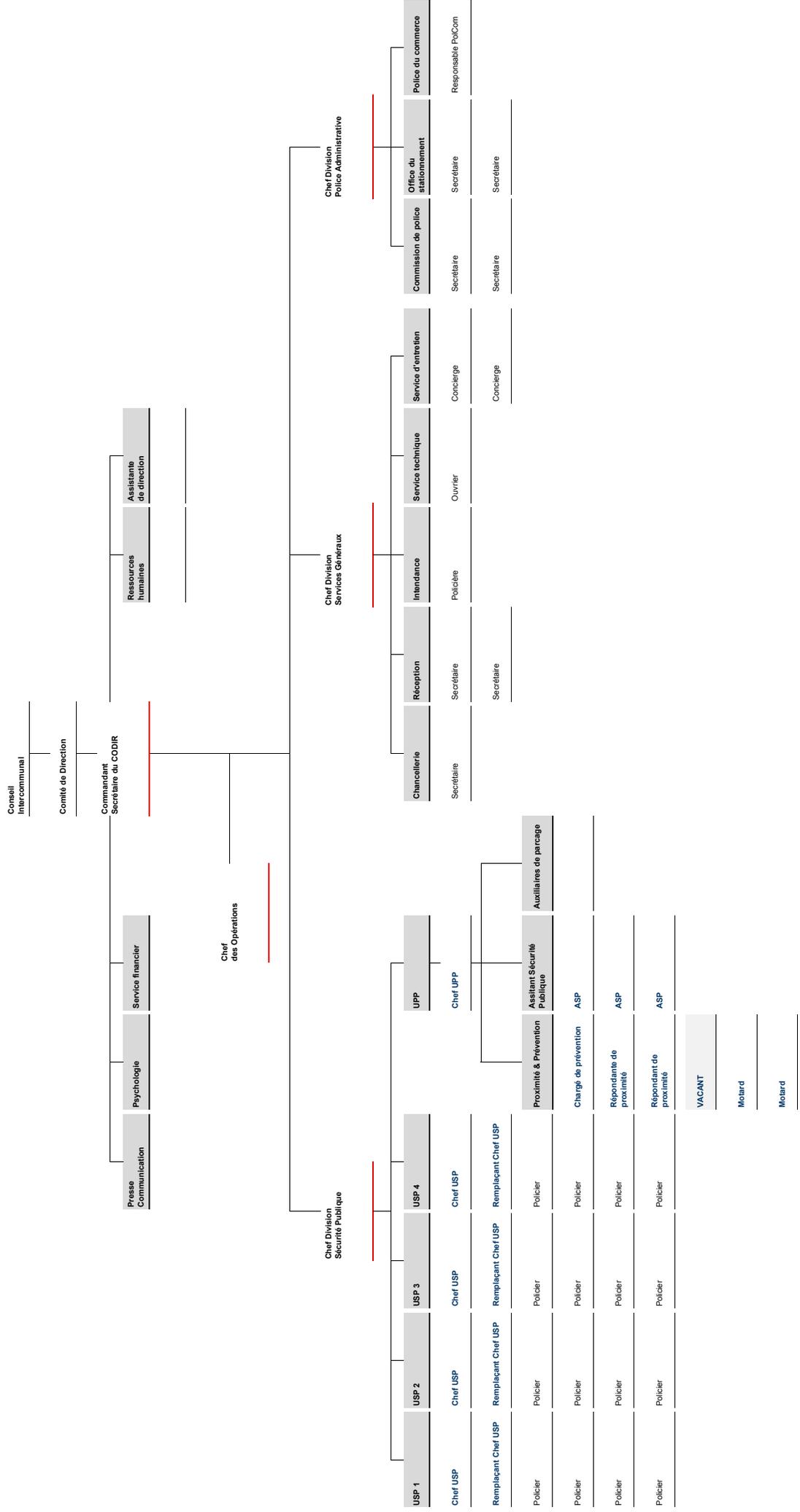
- Adoption du PV du 17 septembre 2020
- Retour sur la séance CDPV du 29.09.2020 – Position de l'ASR sur le projet CoRe
- Académie de police – Prise en charge des frais supplémentaires liés au COVID-19
- Recrutement d'un Chef EM/Remplaçant du Commandant
- Révision annexe 2 du Statut du personnel – Classification des fonctions et tableau de positionnement des grades
- Nomination du remplaçant Chef de l'Unité Proximité & Prévention
- Promotions – jubilaires – primes de fin d'année
- Identité visuelle – communiqué de presse
- Procédure en cours
- COVID-19 – Projet CoRe
- Recherche de locaux par la Police cantonale
- Communication au sujet de la stratégie radar
- Evaluation des objectifs 2020-2021
- RH / État du personnel – mises en postulation

2.2.3. Séances de direction

Selon des rythmes variables en fonction des communes partenaires, le Commandant et les Municipaux concernés se rencontrent pour traiter des affaires courantes et faire le point sur la situation sécuritaire ou encore sur les manifestations à venir. Ces séances se déroulent de manière hebdomadaire avec le Municipal de la commune de Lutry ainsi qu'avec le Président du Comité de direction. Elles permettent également de traiter la gestion de la facturation et d'établir les ordres du jour pour les séances du Comité de direction. Au terme des échanges, un procès-verbal de direction est établi. En 2020, près d'une centaine de séances de direction ont été effectuées.

Afin d'être informés de la marche du service, les Municipaux en charge de la sécurité dans les différentes communes reçoivent chaque semaine les procès-verbaux des rapports de direction État-major, des tableaux de pilotage, un listing de l'activité policière hebdomadaire, une synthèse des interventions policières, un état mensuel des comptes, de multiples notes et documents ayant trait à l'activité policière et à la marche du service.

2.3. Organigramme de l'Association Police Lavaux



2.4. Localisation des postes

La Police Lavaux a exercé son activité sur trois sites dans les communes partenaires, soit Lutry, Bourg-en-Lavaux et Chexbres. Après réflexion et analyse, le Comité de direction a décidé de résilier le bail du bureau de Riex. La remise des clés a été effectuée le 15 décembre 2020. Ainsi, depuis cette date-là, seuls les postes de Lutry et Chexbres sont ouverts au public.

Les locaux situés dans la Grand-Rue de Lutry sont occupés par la Police administrative, soit la Commission de police, l'Office du stationnement et la Police du commerce. Le local dédié à l'intendance du corps est également situé dans le même bâtiment. Cet espace de travail n'est pas ouvert au public.

De plus, la Police Lavaux dispose d'une fourrière et d'un dépôt pour ses archives à Puidoux.



Situation des locaux de la Police Lavaux

3. Ressources humaines

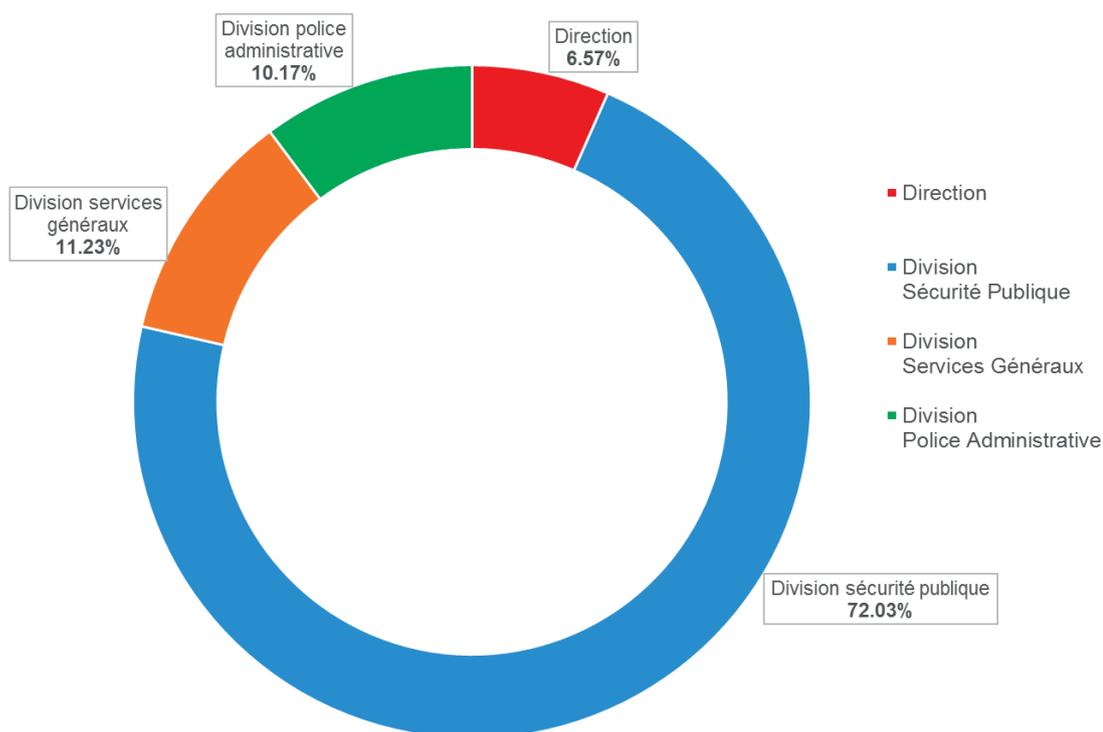
3.1. Effectif du personnel

Au 31 décembre 2020, l'effectif du personnel exprimé en EPT (équivalent plein temps) est de 47.20 EPT pour un total de 50 personnes (2015-43.6 EPT – 2016-43.7 EPT – 2017-45.6 EPT – 2018-51.1 EPT – 2019-49.70 EPT).

En cas de nécessité, la Police Lavaux dispose des compétences et prestations d'une agence de communication et d'une psychologue. Leurs rétributions s'effectuent aux tarifs horaires usuels. Le corps de police travaille également étroitement avec certains services de l'administration communale lutryenne – services financier et informatique.

En complément de ces effectifs, l'Association peut compter sur deux concierges et quelques auxiliaires de stationnement qui sont engagés en fonction des nécessités et en soutien des unités de sécurité publique. De plus, elle collabore activement avec d'autres organisations institutionnelles (pompiers, PCi, voirie, services industriels, entreprises de sécurité privées, etc.).

Dans le but d'optimiser le fonctionnement interne et de rendre la Police Lavaux encore plus performante, une nouvelle structure organisationnelle a été mise en place à partir du mois de mars 2020 (cf organigramme page 11)



Répartition du personnel dans les différentes divisions

3.2. Mouvements du personnel

Durant cette année, les Unités Sécurité Publique ont vu l'arrivée de trois policiers. Le taux d'activité d'une collaboratrice de la Division Services Généraux a également été adapté.

Deux employés ont fait valoir leurs droits à la retraite, deux policières ont quitté le corps de police afin de découvrir de nouveaux horizons professionnels et le contrat conclu à durée déterminée annoncé l'année dernière a pris fin à l'échéance prévue.

3.3. Formation

3.3.1. Académie de police

- **Formation initiale**

Après son année de formation à l'Académie de police de Savatan, M. **Javier Estevez** (EA 2019-2020) a obtenu avec succès son brevet fédéral de policier. Il a débuté son activité en tant que policier au sein de la Division Sécurité Publique le 17 mars 2020.

Aucun aspirant n'a été inscrit pour la volée EA 2021-2022.

- **Policier recruteur**

Premier-lieutenant Stéphane Ducret

- **Formateurs actifs**

Adjudant Maurice Bourquenoud, chargé de cours de « Police de proximité »
Sergent-major Kitim Souane, chargé de cours de « Circulation routière ».

3.3.2. Formation continue

La formation continue constitue un élément central dans le développement du personnel et la Police Lavaux désire porter une attention particulière à ce thème. Les compétences en matière de management pour les cadres de tous niveaux ainsi qu'en matière de police de proximité sont encore à développer.

- **Policiers**

Dans le cadre de la collaboration renforcée mise en œuvre en 2020 avec la Police cantonale vaudoise, les policiers des Polices communales vaudoises se sont vus proposer des formations conjointes sur les minimas obligatoires. Celles-ci se sont déroulées dans les locaux du Centre Blécherette avec la contribution de l'entier des moniteurs de l'Organisation Policière Vaudoise (Police cantonale + Polices communales).

Cette mutualisation des ressources et des infrastructures en matière de formation a été très appréciée, tant par la Direction de la Police Lavaux que par les collaborateurs. De plus, elle a permis de diminuer considérablement les temps de déplacement sur les lieux de cours ainsi que de réduire les frais (repas, location des infrastructures, déplacements, etc.).

En 2020, les policiers ont suivi les formations minimales de tir et de sécurité personnelle ainsi qu'un cours de conduite automobile sur neige. La pandémie COVID-19 a significativement réduit le nombre d'heures de formation qui s'est élevé, dans son ensemble, à **364 heures**.



Tir – Formation continue

- **Personnel civil**

Les collaboratrices et collaborateurs du secteur administratif participent à des cours de remise à niveau dans leurs secteurs d'activité spécifiques (police du commerce, juridique, comptable, accueil au public, informatique, conduite d'équipe) et, principalement en 2020, pour l'introduction du programme WeDo. D'autre part, la Cheffe de la Division Police Administrative a suivi une formation en management.

Ces formations s'effectuent tant au sein de l'Association qu'auprès de partenaires.

Pour l'exercice 2020, cela a représenté **67 heures**.

3.4. Promotions – jubilaires - assermentations

3.4.1. Promotions

Le Comité de direction, lors de sa séance du 26 novembre 2020, a validé les promotions au 1^{er} janvier 2021 des personnes suivantes :

- Le lieutenant **Philippe Rumo** est promu au grade de **premier-lieutenant**.
- Le caporal **Samuel Pasche** est promu au grade de **sergent**.
- L'appointé **Yves Bucher** est promu au grade de **caporal**.
- L'agent **Fabrice Seydoux** est promu au grade d'**appointé**.
- L'agent **Alexandre Vial** est promu au grade d'**appointé**.

Pour le 1^{er} janvier 2021 également, le caporal **Samuel Pasche** est nommé **remplaçant Chef de l'Unité Proximité & Prévention**.

3.4.2. Jubilaire

Cette année a été également marquée par les 25 ans de service et de fidélité de l'Adjudant **Claude Zweiacker**.

3.4.3. Assermentations

En raison de la crise COVID-19, les collaborateurs entrés en service courant 2020 n'ont pas pu être formellement assermentés à leur entrée en service ; ils ont donc fait l'objet, dans un premier temps, d'une assermentation technique. Par la suite, une cérémonie d'assermentation a eu lieu le 22 septembre 2020 en présence du Vice-président du Comité de direction et de trois membres de l'État-major dans le respect des règles sanitaires du moment. Ont été assermentés :

- M. **Sébastien Chevalley**, sergent ;
- M. **Javier Estevez**, agent ;
- M. **Robin Gavillet**, agent ;
- M. **Fabrice Seydoux**, agent.



*Assermentation du 22 septembre 2020
Lecture de la prestation de serment
par M. Kilian Duggan, Vice-président du CODIR*

4. Division Sécurité Publique

Cette division est le cœur de la police régionale de proximité. Elle est constituée de policiers et d'assistants de sécurité publique qui sont en charge de l'activité policière préventive et répressive sur l'ensemble des communes partenaires.

4.1. Activités de prévention

De multiples campagnes de prévention de la Police coordonnée ont été effectuées sur l'ensemble du territoire.

4.1.1. Calendrier des campagnes nationales et cantonales



Proximité & Prévention - Campagnes prévention 2020

Campagnes prévention routière Police coordonnée	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Campagnes prévention routière APOL												
Conduire comme ça ? Dégivrez ! 13 janvier au 29 février Affichage 8 janvier												
Sécurité des piétons - Merci 2 mars au 12 avril Affichage 4 mars												
Sois malin, coupe les gaz 13 avril au 17 mai Affichage 6 avril												
La sécurité des cyclistes 18 mai au 14 juin Affichage 13 mai												
Pas flashé pas fâché ! 15 juin au 5 juillet Affichage 10 juin												
Sécurité sur les chantiers 6 au 26 juillet Affichage 1er juillet												
Inattention 27 juillet au 16 août Affichage 22 juillet												
Rentrée scolaire 17 août au 13 septembre Affichage 12 août												
Sécurité des deux roues urbains 14 septembre au 18 octobre Affichage 9 septembre												
Parents taxis 19 octobre au 15 novembre Affichage 14 octobre												
Ouvrez l'oeil 16 novembre au 6 décembre Affichage 11 novembre												
Boire ou conduire 7 décembre au 3 janvier 2021 Affichage 2 décembre												

4.1.2. Campagnes d'affichage en lien avec la prévention routière

La Police Lavaux dispose de plusieurs panneaux d'affichage sur la voie publique pour diffuser ces campagnes de prévention. Celles-ci sont également diffusées sur les réseaux sociaux.



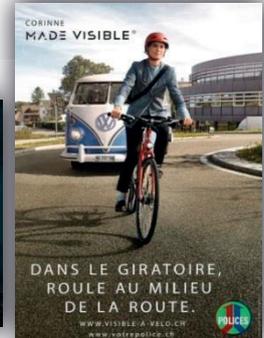
*Conduire comme ça ?
Dégivrez !*



*Sécurité des piétons
Merci*



Sois malin, coupe les gaz



La sécurité des cyclistes



Pas flashé pas fâché



Sécurité sur les chantiers



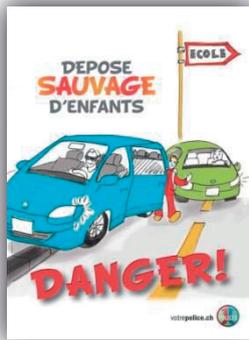
Inattention



Rentrée scolaire



Sécurité sur deux-roues urbains



Parents taxis



Ouvrez l'œil



Boire ou conduire

En sus des campagnes de prévention de la Police coordonnée et des campagnes spécifiques de la Police Lavaux, le corps de police contribue aux actions de prévention déclinées par le Bureau de prévention des accidents (BPA).

4.1.3. Actions et campagnes spécifiques

En sus des campagnes de prévention susmentionnées, la Police Lavaux a également mené plusieurs actions et une visibilité policière accrue en lien avec des problématiques d'ordre plus régional, notamment dans les domaines ci-après :

« Proximo »	Incivilités et dommages à la propriété
« Natel »	Inattention au volant – utilisation du téléphone au volant
« Serie »	Délinquance sérielle
« COVID-19 Lavaux »	Contrôles des zones dites de forte affluence
« COVID-19 Lavaux bis »	Contrôles des zones dites de forte affluence
« Sera »	Cambriolages durant la journée
« COVID-19 Rentrée scolaire »	Prévention et information à proximité des écoles
« Bikers »	Contrôles des motocycles et nuisances sonores
« Moratel »	Contrôles des zones de stationnement zone Moratel
« Caveaux »	Accompagnement des mesures COVID des propriétaires de caveaux
« Bikers bis »	Contrôles des motocycles et nuisances sonores
« La Meute »	Incivilités dans certains secteurs de Puidoux
« Temple »	Incivilités dans certains secteurs de Chexbres
« Incivilités Grand-Pont-Step »	Contrôles des rassemblements et incivilités
« Proactiva »	Nuisances sonores et littering
« Rentrée scolaire »	Prévention et information à proximité des écoles
« Deux-roues »	Contrôles de la mobilité douce – vélos, vélos électriques, trottinettes
« Movy »	Véhicules en mouvement
« Crepusculo »	Lutte contre le phénomène des cambriolages sériels.



Opération « Bikers » - Contrôle du bruit en collaboration avec le SAN

Dans le contexte spécifique du COVID-19, la Police Lavaux a contribué à former des bénévoles de Lavaux Patrimoine mondial (LPm). Ce partenariat a permis de faire face à un afflux massif de promeneurs sur les sentiers vicinaux et de répondre ainsi aux attentes des vignerons.

4.1.4. Prévention des délits et incivilités

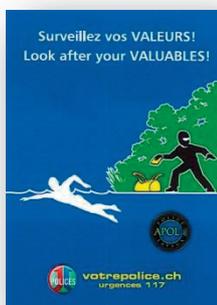
Dans le domaine spécifique de la prévention de la criminalité, la Police Lavaux a conduit également de nombreuses actions. Ces dernières contribuent à réduire certains phénomènes criminels. Dans ce domaine, de nombreuses présences à proximité des centres commerciaux et des lieux fréquentés par le public ont été assurées, notamment sur les marchés de Cully et Lutry.

Des analyses sécuritaires des habitations et/ou commerces sont proposées à la population résidente. En 2020, **15** analyses sécuritaires ont été effectuées et **66** habitants ont été conseillés par nos spécialistes pour une meilleure protection de leur patrimoine et biens personnels.

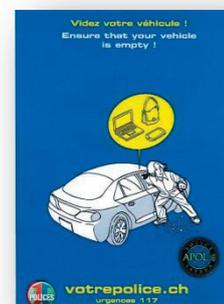
En 2020, notamment en raison du télétravail et de la fermeture momentanée de certaines frontières, le nombre de cambriolages a significativement diminué.



Vols dans les lieux publics



Surveillez vos valeurs



Videz votre véhicule



Vol dans les établissements publics



Surveillez vos valeurs



Cambrioleurs du crépuscule

4.1.5. Actions spécifiques lors de manifestations et visibilité policière

La région de Lavaux présente une attractivité avérée pour l'organisation de manifestations. La Police Lavaux, soucieuse du maintien constant du lien de proximité avec la population, assure une présence visible sur certains sites de manifestations. Cette visibilité policière accrue permet d'assurer la sécurité publique, de répondre aux sollicitations diverses, de promouvoir la prévention, etc..

Toutefois, en raison des mesures restrictives liées au COVID-19, il est relevé une nette diminution de ces manifestations. En 2020, **907** autorisations de manifestations (2081 en 2018 – 1989 en 2019) ont été délivrées en collaboration avec les administrations partenaires. Toutes n'ont pas nécessité des mesures d'accompagnement particulières. D'autre part, **436** manifestations ont été annulées en raison de la pandémie.

Pour cet exercice, toutes les grandes manifestations ayant été annulées, les collaboratrices et collaborateurs ont participé uniquement à la Brocante de Lutry.

En matière de visibilité policière, les policières et policiers ont effectué de nombreuses actions préventives au contact de la population, notamment aux endroits suivants : plages, piscine, marchés hebdomadaires, centres commerciaux, stations-service, gares, commerces, routes, abords d'écoles, chemins vicinaux, etc..

Les missions de prévention et de visibilité sur les communes partenaires ont représenté **14'463:30 heures** (2019 – 15'378:30).

Décomptes des heures de prévention - visibilité policière en 2020

" codes 2 - 3 - 8 "

		Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin	APOL	Totaux	Total par mois						
Janvier	Unités	505:15	294:15	146:45	257:45	60:45	49:30	0:30	1314:45							
	Prox. / Prév.	69:45	89:00	14:30	11:30	2:00	3:45	1:30	192:00							
	ASP	29:45	33:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	62:45	1569:30						
Février	Unités	386:30	302:30	147:30	196:45	45:45	46:15	1:15	1126:30							
	Prox. / Prév.	71:15	73:45	34:45	45:45	4:15	6:30	0:00	236:15							
	ASP	24:15	22:45	0:00	0:00	0:00	0:00	1:15	48:15	1411:00						
Mars	Unités	548:00	347:00	207:30	235:30	94:30	76:15	29:30	1538:15							
	Prox. / Prév.	90:45	102:15	36:30	58:30	9:45	9:30	5:15	312:30							
	ASP	15:00	5:45	4:00	4:15	0:00	1:00	0:00	30:00	1880:45						
Avril	Unités	387:45	281:45	139:00	241:45	70:00	64:00	7:00	1191:15							
	Prox. / Prév.	84:15	87:15	30:00	34:45	12:30	10:30	1:00	260:15							
	ASP	45:30	11:45	3:00	1:45	6:15	3:30	0:00	71:45	1523:15						
Mai	Unités	378:45	229:45	109:15	158:45	50:00	45:15	10:00	981:45							
	Prox. / Prév.	71:30	95:45	24:00	48:45	8:00	5:15	0:00	253:15							
	ASP	30:00	3:45	3:45	4:30	0:00	0:00	0:00	42:00	1277:00						
Juin	Unités	289:15	193:00	100:30	114:15	32:30	31:45	0:30	761:45							
	Prox. / Prév.	96:15	50:45	26:30	29:00	3:45	3:30	0:00	209:45							
	ASP	15:00	1:15	0:00	2:30	0:00	0:00	0:00	18:45	990:15						
Juillet	Unités	259:30	239:30	93:15	131:00	41:00	37:00	1:30	802:45							
	Prox. / Prév.	60:30	67:00	28:45	31:45	8:30	5:45	0:00	202:15							
	ASP	1:45	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	1:45	1006:45						
Août	Unités	292:30	241:45	105:30	152:15	50:45	35:00	0:00	877:45							
	Prox. / Prév.	55:00	45:45	23:30	29:15	7:00	2:00	55:00	217:30							
	ASP	17:15	5:30	0:00	5:00	0:00	0:00	1:00	28:45	1124:00						
Septembre	Unités	262:00	232:30	95:15	126:30	31:00	27:15	2:00	776:30							
	Prox. / Prév.	49:00	67:15	24:15	27:30	2:45	5:45	8:00	184:30							
	ASP	33:45	10:15	0:00	7:45	0:00	0:00	0:30	52:15	1013:15						
Octobre	Unités	229:45	211:15	90:30	117:15	26:00	27:45	0:15	702:45							
	Prox. / Prév.	70:45	87:00	48:30	30:30	4:45	6:15	0:00	247:45							
	ASP	15:30	4:15	3:30	0:00	0:00	0:00	0:00	23:15	973:45						
Novembre	Unités	228:30	167:30	89:30	135:15	43:30	44:00	0:00	708:15							
	Prox. / Prév.	55:15	48:00	48:15	34:30	5:15	8:45	0:00	200:00							
	ASP	30:30	5:30	0:45	1:00	0:00	0:00	0:00	37:45	946:00						
Décembre	Unités	251:15	209:15	113:45	152:30	46:15	48:30	0:00	821:30							
	Prox. / Prév.	41:30	9:45	20:00	17:45	3:30	4:15	5:15	102:00							
	ASP	16:30	4:15	2:45	1:00	0:00	0:00	0:00	24:30	948:00						
TOTAUX	Unités	4019:00	2950:00	1438:15	2019:30	592:00	532:30	52:30	11603:45							
	Prox. / Prév.	815:45	823:30	359:30	399:30	72:00	71:45	76:00	2618:00							
	ASP	274:45	108:00	17:45	27:45	6:15	4:30	2:45	441:45							
									5109:30	3881:30	1815:30	2446:45	670:15	608:45	131:15	

Total ensemble des communes

14663:30

Codes des activités :

- 2 : Patrouilles motorisées « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »
- 3 : Patrouilles pédestres de proximité « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »
- 8 : Prévention : Actions ordonnées en fonction des phénomènes du moment « criminalité – écoles – circulation routière-etc.»

Remarque : Les heures effectuées par les collaborateurs de la Gendarmerie ou de la Police Est Lausannois lors de patrouilles mixtes et par le personnel de la Réserve opérationnelle ne sont pas prises en compte dans le décompte ci-dessus.

4.1.6. Formation et prévention liées au milieu scolaire

Le corps de police dispose d'un spécialiste qui dispense des formations spécifiques dans les établissements scolaires des communes partenaires. La totalité des élèves des premières à onzièmes années font l'objet de cours sur la prévention routière ainsi qu'en matière de prévention de la criminalité. Ce spécialiste en matière de prévention est également l'interlocuteur privilégié des différentes directions des écoles ainsi que des professeurs.

Ces actions sont subdivisées en trois secteurs distincts :

- la prévention en milieu scolaire ;
- la visibilité policière en connexité des collèges ;
- la prévention des délits et incivilités.



Cours de prévention routière donné en milieu scolaire

Prévention routière décompte des heures par groupement scolaire

	Passage dans les classes
Établissement scolaire de Lutry	14:00
Établissement scolaire Centre Lavaux	18:00
École privée (Mémise)	0:00
TOTAUX	32:00

En raison de la pandémie COVID-19, les cours de prévention en milieu scolaire ont été annulés dès le 11 mars 2020, ce qui a engendré une baisse significative par rapport à l'année précédente (2019 – 131 h.).

Les policiers et les assistants de sécurité publique assurent un important travail de prévention en périphérie des établissements scolaires. Celui-ci consiste à assurer un cheminement sécurisé entre les aires de stationnement affectées aux parents des élèves, les bus scolaires et les bâtiments où se déroulent les cours. Ces instants privilégiés sont mis à profit pour sensibiliser au quotidien les automobilistes parents n'ayant pas un comportement adapté.

Ce travail a été exécuté durant **410** heures (2019 – 380 h.).

4.2. Activités de la Division Sécurité Publique

L'activité de police est développée dans les éléments statistiques du présent rapport. De manière générale, tous les collaborateurs œuvrent en permanence au bénéfice de la devise cardinale de la Police Lavaux « **Servir & Protéger** ».

4.2.1. Unités Sécurité Publique

Pour assurer l'ensemble des mandats confiés et garantir une sécurité publique efficiente 24 h/24, 365 j/365, il est indispensable d'avoir à disposition des collaboratrices et collaborateurs parfaitement formés. Ceux-ci sont intégrés dans quatre unités en tournus (3 x 8 h.).

Conformément aux bases légales et aux différents protocoles d'accord, les policières et policiers collaborent, avec d'autres autorités sécuritaires nationales ou cantonales, à divers mandats, missions, supports ou assistances. L'année 2020 a fait l'objet d'une collaboration renforcée avec la Police Cantonale dans le cadre du plan ORCA et du projet CoRe.

La mission première consiste bien évidemment à assurer la sécurité des personnes et des biens. Outre ce mandat extrêmement important, les collaboratrices et collaborateurs procèdent notamment aux activités succinctement désignées ci-dessous :

- constats d'accidents sans blessés,
- constats d'accidents avec blessés, auditions selon schémas définis,
- plaintes pénales :
 - vols avec effraction,
 - tentatives de vol avec effraction,
 - etc,
- infractions à la *Lstups*,
- infractions pénales au niveau de la LCR :
 - ivresses au volant,
 - conduites sous stupéfiants,
 - conduites sans permis,
 - défauts RC,
 - contrôles répressifs radar,
- violences conjugales,
- vols d'usage,
- notifications judiciaires ou administratives,
- exécution des mandats d'amener ou arrêts,
- enquêtes administratives,
- rapports de naturalisation.



Accident dû aux intempéries

Au quotidien, deux patrouilles sont en permanence à disposition, l'une sur le secteur Lutry – Bourg-en-Lavaux et la seconde sur les communes du secteur Est. De plus, un opérateur est constamment à la centrale d'engagement afin de coordonner les actions de police.

En application de la Loi sur l'organisation policière vaudoise, le personnel uniformé est appelé à être intégré dans des dispositifs sécuritaires régionaux, cantonaux et nationaux.

4.2.2. Unité Proximité & Prévention

Les autorités communales, en partenariat avec le Commandant, souhaitent que les populations des localités desservies aient un contact privilégié avec les forces de l'ordre. Pour concourir à cet objectif, les territoires sont subdivisés en zones d'activité et, dans celles-ci, un policier référent est attribué aux missions de proximité en lien avec les problématiques particulières rencontrées.

Cette méthodologie permet de renforcer le lien de confiance police – population sachant que le collaborateur est affecté en permanence dans ces localités et développe des liens privilégiés avec leurs populations.

Ces spécialistes de la police de proximité disposent de formations en matière d'écoute, de conseils et de résolutions de problèmes. D'autre part, ils tissent un lien permanent avec les diverses administrations communales.

Outre ces spécialistes en proximité, cette unité est également composée de deux motards, lesquels sont formés en qualité d'opérateurs radar.

4.2.3. Radars

Les limitations de vitesse autorisées sur les routes vaudoises sont de compétence exclusive des autorités cantonales. Le contrôle du respect du cadre légal est confié aux forces de l'ordre.



Motard de l'Unité Proximité & Prévention

Des actions de prévention et de répression sont activement conduites sur l'ensemble du secteur.

Actions préventives

Des affiches de prévention et autres supports électroniques sensibilisent régulièrement l'automobiliste sur les risques dus aux infractions liées à la vitesse excessive. A cet effet, la plupart des communes dispose d'afficheurs de vitesse dans les zones sensibles telles que chemins de l'école, densification de la zone bâtie, zones accidentogènes, secteurs générant des pétitions des riverains, etc..

Actions répressives

Le secteur de la Police Lavaux est situé entre deux bretelles autoroutières, ce qui induit un flux de circulation surdimensionné en regard de la population résidente. De plus, la région, particulièrement usitée par les cyclistes, nécessite une attention particulière pour que vélos et véhicules automobiles puissent cohabiter. De ce fait, un besoin accru en matière de contrôles des vitesses excessives se fait ressentir tant par les communes partenaires que par la population. Bien que ponctuellement impopulaires, les actions répressives sont nécessaires et permettent de prévenir des accidents graves.

En 2020, **980** (+289) heures pour **318** (-83) contrôles répressifs ont été effectuées (temps de travail annuel d'un agent : 1'920 heures). Le nombre d'heures correspond à l'engagement de 0,5 EPT par jour.

Dans cette mission spécifique, la Police Lavaux est confrontée à une situation antinomique. En effet, la demande est fondamentalement différente quant à un riverain qui veut réduire la vitesse autorisée dans le périmètre de son domicile et qui ne comprend pas qu'il ne peut pas rouler à une allure différenciée dans un environnement hors de son confort personnel.

Il est encore à préciser que les Municipalités, leurs services techniques et la police reçoivent régulièrement des requêtes consistant à réduire la vitesse sur de nombreux tronçons, notamment en demandant la création de zones de 30 ou 20 km/h dans de nombreux villages.

4.2.4. Assistants de sécurité publique

Les assistants de sécurité publique ont une fonction essentielle dans la régulation et la gestion des zones de stationnement afin d'y assurer une certaine fluidité.

Ils sont des partenaires essentiels pour les policiers. Ils exercent de nombreux mandats en matière de gestion du trafic, contrôles du stationnement, procédures administratives, notifications, etc..

Les assistants de sécurité publique ont délivré environ 10'800 amendes d'ordre en matière de stationnement sur l'ensemble des communes partenaires.

Au sein de la Police Lavaux, ils exécutent de nombreuses actions complémentaires, notamment dans le cadre de la gestion des horodateurs, la maintenance technique de ceux-ci, le relevé de la monnaie, des travaux de marquage routier, de maintenance de signalisation verticale, accompagnement au quotidien dans le périmètre des établissements scolaires et supervision des auxiliaires de stationnement dans le cadre de manifestations particulières. Ils contribuent également à la visibilité des services publics et ainsi à l'augmentation du sentiment de sécurité.

Dans le cadre de leur activité courante, les assistants de sécurité publique et l'ouvrier assurent, en fonction des desiderata des communes, des travaux de maintenance de moyenne importance sur le réseau routier communal.



Pose de signalisation par un ASP

Parkings

		Relevés	Temps effectué
Lutry	Possession	38	38:00
	La Combe	17	17:00
	Quai Vaudaire	23	24:00
	Quai Gustave Doret	39	39:00
	Route de Vevey	2	2:00
	Route du Grand-Pont	8	8:00
	Collège du Grand-Pont	1	1:00
	Les Champs	4	4:00
	Corsy	2	2:00
	Savuit	0	0:00
	La Croix	0	0:00
	Total	134	135:00
	Bourg-en-Lavaux	8	16:00
Chexbres	20	40:00	
Puidoux	1	2:00	
TOTAUX	163	193:00	

4.2.5. Gestion du trafic, signalisation et marquage

Le personnel uniformé est en permanence en patrouille sur le domaine public. Outre leurs missions traditionnelles, les collaborateurs procèdent constamment à un état des lieux de la signalisation verticale et horizontale.

De plus, la Police Lavaux assure de nombreux mandats au profit des autorités communales et de leurs services en matière de gestion du trafic, soit légalisations de nouvelles zones de stationnement ou modifications de celles-ci, officialisations de plans de circulation dans le cadre des chantiers publics ou chantiers privés débordant sur le domaine public.

Il est à noter que, sous mandat des communes, la Police Lavaux procède à la légalisation de la signalisation active sur le réseau routier de son territoire.

D'autre part, plusieurs collaborateurs spécialisés du corps de police apportent leur support technique dans l'élaboration et la légalisation de plans de chantier, tant sur le domaine public que sur le domaine privé avec débordement sur le domaine public.

Les agents assurent également des missions identiques auprès des services communaux partenaires.

En 2020, **31** plans de signalisation de différents chantiers ont été établis.



Commune de Puidoux – chemin des Chaux – Parc du village Sud



5. Statistiques opérationnelles

Décomptes des heures effectuées sur les communes en 2020

" codes 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 8 - 9 - 10 - 12 "

		Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin	APOL	Totaux	Total par mois
Janvier	Unités	1036:45	401:30	216:45	406:45	97:15	135:15	1216:15	3510:30	
	Prox. / Prév.	206:00	134:30	156:30	35:00	8:30	7:30	22:15	570:15	
	ASP	235:15	58:15	21:45	2:15	3:45	2:45	58:00	382:00	4462:45
Février	Unités	986:30	473:15	245:15	432:15	80:00	117:45	1036:15	3371:15	
	Prox. / Prév.	175:00	127:30	172:00	73:15	9:00	10:45	76:15	643:45	
	ASP	165:30	52:30	20:15	5:30	0:00	0:00	65:30	309:15	4324:15
Mars	Unités	939:00	461:45	227:30	371:00	125:00	105:30	1220:45	3450:30	
	Prox. / Prév.	187:30	151:15	132:45	80:30	12:15	16:15	84:15	664:45	
	ASP	237:15	26:15	44:30	11:30	0:30	1:15	26:30	347:45	4463:00
Avril	Unités	628:30	393:00	169:30	348:00	91:45	145:00	1012:45	2788:30	
	Prox. / Prév.	217:15	140:45	63:45	54:00	16:00	17:45	84:15	593:45	
	ASP	202:00	18:15	5:00	6:45	7:30	4:30	0:45	244:45	3627:00
Mai	Unités	759:45	375:15	141:15	281:00	86:15	84:15	1020:45	2748:30	
	Prox. / Prév.	213:00	184:15	84:15	74:45	16:15	13:45	106:45	693:00	
	ASP	237:00	28:45	26:30	13:00	3:30	2:30	1:15	312:30	3754:00
Juin	Unités	756:00	349:15	155:30	256:00	64:30	73:00	925:45	2580:00	
	Prox. / Prév.	196:15	105:30	68:00	57:00	7:30	9:15	149:00	592:30	
	ASP	217:30	29:45	20:15	7:00	1:15	1:15	0:00	277:00	3449:30
Juillet	Unités	635:00	376:45	130:45	226:00	61:45	90:00	1058:45	2579:00	
	Prox. / Prév.	148:00	114:45	124:00	61:30	14:00	12:00	103:15	577:30	
	ASP	261:15	63:45	16:00	6:45	15:00	5:30	23:15	391:30	3548:00
Août	Unités	638:00	356:30	186:00	256:45	64:00	74:00	1040:30	2615:45	
	Prox. / Prév.	178:00	86:45	90:00	60:45	8:15	6:00	178:00	607:45	
	ASP	251:30	98:00	34:00	9:00	12:15	5:45	8:00	418:30	3642:00
Septembre	Unités	590:30	358:15	117:00	239:15	56:45	41:15	1031:30	2434:30	
	Prox. / Prév.	149:45	115:00	88:45	64:15	8:15	13:00	144:00	583:00	
	ASP	198:30	36:45	30:30	14:30	3:15	1:15	5:30	290:15	3307:45
Octobre	Unités	573:30	343:30	137:45	211:00	43:45	65:15	1079:15	2454:00	
	Prox. / Prév.	191:00	126:30	130:00	78:00	10:30	15:30	119:00	670:30	
	ASP	171:30	29:45	28:45	1:45	6:00	5:15	15:30	258:30	3383:00
Novembre	Unités	618:30	283:15	100:30	211:15	69:45	85:15	1169:15	2537:45	
	Prox. / Prév.	150:15	71:00	149:45	65:45	12:00	17:30	131:00	597:15	
	ASP	245:30	54:15	21:15	9:45	6:00	14:00	1:45	352:30	3487:30
Décembre	Unités	622:00	271:15	167:00	268:45	80:00	98:30	1140:30	2648:00	
	Prox. / Prév.	125:00	20:15	55:45	46:00	7:15	10:15	104:30	369:00	
	ASP	166:00	38:45	29:45	10:45	6:30	4:00	21:15	277:00	3294:00
TOTALUX	Unités	8784:00	4443:30	1994:45	3508:00	920:45	1115:00	12952:15	33718:15	
	Prox. / Prév.	2137:00	1378:00	1315:30	750:45	129:45	149:30	1302:30	7163:00	
	ASP	2588:45	535:00	298:30	98:30	65:30	48:00	227:15	3861:30	
		13509:45	6356:30	3608:45	4357:15	1116:00	1312:30	14482:00		44742:45

Total ensemble des communes 44742:45

Codes des activités :

- 1 : Planton de poste – Administratif « en fonction de la commune partenaire ou pour l'ensemble des communes APOL »
- 2 : Patrouilles motorisées « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »
- 3 : Patrouilles pédestres de proximité « sans mission particulière et en fonction de la commune partenaire »
- 4 : Interventions « sur le territoire de l'APOL et en fonction de la commune partenaire »
- 5 : Services d'ordre – Manifestations « sur le territoire de l'APOL et en fonction de la commune partenaire »
- 6 : Contrôles de circulation et radar « en fonction de la commune partenaire »
- 8 : Prévention : Actions ordonnées en fonction des phénomènes du moment « criminalité– écoles–circulation routière- etc.»
- 9 : Contrôles du stationnement « en fonction de la commune partenaire »
- 10 : Signalisation « activation/désactivation » – Marquage « en fonction de la commune partenaire »
- 12 : Tâches diverses : Courrier – entretien/contrôle véhicules – affichage – etc. « en fonction de la commune partenaire ou pour l'ensemble des communes APOL ».

Remarques :

- La baisse significative du nombre d'heures effectuées pour la commune de Lutry est due au fait qu'auparavant, les heures effectuées au bénéfice de l'ensemble de l'Association étaient arbitrairement inscrites dans la rubrique de la commune de Lutry (car effectuées au poste de Lutry).

- Une diminution des interventions a été recensée durant l'année 2020 sur l'ensemble du canton. Si ceci est identique pour la Police Lavaux, il ressort également que la collaboration avec la Gendarmerie (CoRe) a eu pour effet que certaines interventions ont été traitées par nos homologues du canton lorsque les patrouilles de la Police Lavaux étaient occupées, ceci conformément à la LOPV.

Décomptes des heures d'intervention en 2020

" codes 4 - 5 - 6 "

		Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin	APOL	Totaux	Total par mois
Janvier	Unités	343:00	72:15	46:15	116:45	25:45	57:00	0:00	661:00	
	Prox. / Prév.	16:00	3:45	3:45	5:00	3:45	0:00	1:00	33:15	
	ASP	2:15	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	2:15	696:30
Février	Unités	325:45	124:00	63:15	164:15	26:45	45:30	1:30	751:00	
	Prox. / Prév.	14:15	16:30	8:00	11:00	0:45	0:00	0:00	50:30	
	ASP	0:30	2:30	0:00	1:30	0:00	0:00	0:00	4:30	806:00
Mars	Unités	196:00	62:45	35:45	90:45	23:00	23:30	3:00	434:45	
	Prox. / Prév.	6:45	11:30	2:00	9:15	0:00	0:00	0:00	29:30	
	ASP	27:30	10:45	18:30	0:00	0:00	0:00	0:00	56:45	521:00
Avril	Unités	132:15	58:45	18:00	79:00	13:30	50:00	1:15	352:45	
	Prox. / Prév.	21:30	14:15	4:15	5:30	0:00	1:00	0:00	46:30	
	ASP	0:30	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:30	399:45
Mai	Unités	198:30	104:00	16:15	97:30	27:15	30:00	10:30	484:00	
	Prox. / Prév.	12:30	4:30	1:30	6:00	0:00	1:30	0:00	26:00	
	ASP	1:45	0:00	0:00	0:00	0:00	0:45	0:00	2:30	512:30
Juin	Unités	261:15	110:15	28:45	97:15	18:45	33:00	0:00	549:15	
	Prox. / Prév.	7:15	13:30	2:15	2:45	0:15	0:00	0:00	26:00	
	ASP	5:00	5:30	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	10:30	585:45
Juillet	Unités	197:30	84:15	24:45	57:45	15:45	41:30	9:30	431:00	
	Prox. / Prév.	31:30	18:15	2:15	10:45	2:30	0:00	0:00	65:15	
	ASP	4:30	6:15	2:30	3:30	4:00	0:00	0:00	20:45	517:00
Août	Unités	168:45	71:00	51:15	80:15	1:00	24:00	0:00	396:15	
	Prox. / Prév.	14:30	8:15	8:30	7:00	0:00	0:00	14:30	52:45	
	ASP	11:30	13:15	1:30	0:00	5:30	0:00	0:00	31:45	480:45
Septembre	Unités	180:30	85:15	16:30	92:15	21:30	9:15	1:00	406:15	
	Prox. / Prév.	20:30	23:45	6:00	7:45	0:00	0:45	0:00	58:45	
	ASP	8:00	4:15	2:00	1:30	0:00	0:00	0:00	15:45	480:45
Octobre	Unités	195:45	69:30	35:00	65:30	11:15	31:30	5:00	413:30	
	Prox. / Prév.	16:30	3:45	9:30	14:15	1:45	0:30	0:00	46:15	
	ASP	7:00	1:45	4:45	0:00	0:00	0:00	0:00	13:30	473:15
Novembre	Unités	245:30	85:00	3:00	40:15	23:30	36:45	0:00	434:00	
	Prox. / Prév.	17:15	3:45	3:45	4:15	1:00	1:45	0:00	31:45	
	ASP	1:00	1:15	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	2:15	468:00
Décembre	Unités	138:30	43:30	38:45	81:00	31:45	42:30	0:30	376:30	
	Prox. / Prév.	1:00	0:00	2:00	6:00	0:00	1:00	0:00	10:00	
	ASP	1:30	4:45	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	6:15	392:45
TOTAUX	Unités	2583:15	970:30	377:30	1062:30	239:45	424:30	32:15	5690:15	
	Prox. / Prév.	179:30	121:45	53:45	89:30	10:00	6:30	15:30	476:30	
	ASP	71:00	50:15	29:15	6:30	9:30	0:45	0:00	167:15	
		2833:45	1142:30	460:30	1158:30	259:15	431:45	47:45		

Total ensemble des communes 6334:00

Codes des activités :

- 4 : Interventions « sur le territoire de l'APOL et en fonction de la commune partenaire »
- 5 : Services d'ordre – Manifestations « sur le territoire de l'APOL et en fonction de la commune partenaire »
- 6 : Contrôles de circulation et radar « en fonction de la commune partenaire »

Remarque : L'année 2020 aura vu une chute importante du nombre d'heures d'interventions dans tout le canton, notamment en raison de l'annulation de nombreuses manifestations (2019 – 7'934 :15 h.) et des mesures de confinement (fermeture des frontières, télétravail, etc.)

Interventions 2020

	TOTAL		Lutry		B-e-L		Chexbres		Puidoux		Rivaz		St-Saphorin		Autres	
	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.	Infr.	Interv.
Circulation :																
Accidents de la circulation																
véhicules avec blessé																
véhicules sans blessé																
cycles/trottinettes avec blessé																
cycles/trottinettes sans blessé																
piétons avec blessé																
piétons sans blessé																
ivresse																
stup et médicaments																
autres																
Défauts permis																
RC																
Conduites sous mesure																
Autres infractions DCR																
	31	12	9	7	6	1	1	1	1	8	7	0	0	2	1	0
	186	74	26	44	18	19	5	5	17	29	5	5	1	0	14	4
	9	4	4	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incapacités de conduire	24	11	14	7	13	2	4	4	3	3	1	1	0	0	0	0
	3	1	3	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1
	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
	12	1	2	3	4	0	0	0	4	6	1	1	1	1	2	2
RC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conduites sous mesure	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres infractions DCR	165	52	27	51	28	11	6	6	35	25	6	3	8	7	2	0
Délits / plaintes :																
Commerces	9	3	2	2	2	1	1	1	2	2	0	0	0	0	1	0
vois avec effraction																
vois sans effraction	8	2	2	3	3	0	0	0	2	1	0	0	0	0	1	1
vois à l'étalage	5	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
tentatives de vols	5	2	1	0	0	0	0	0	3	2	0	0	0	0	0	0
dommages à la propriété	7	3	2	0	1	1	1	1	3	3	0	0	0	0	0	0
vois avec effraction	18	11	12	2	2	3	3	3	1	1	0	0	1	1	0	0
vois sans effraction	9	6	5	1	1	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0
tentatives de vols	15	7	7	4	4	2	2	2	0	0	1	1	0	0	1	1
dommages à la propriété	37	19	14	8	4	3	2	2	6	5	1	1	0	0	0	0
vois avec effraction	5	2	2	1	1	0	0	0	0	0	1	3	1	1	0	0
vois sans effraction	13	5	5	6	5	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1
tentatives de vols	2	1	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1
dommages à la propriété	27	8	7	7	7	3	9	5	4	5	4	0	1	0	3	3
dommages à la propriété	14	5	5	7	4	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Tags/graffitis	15	7	5	4	4	2	2	2	2	1	0	0	0	0	0	0
Vols	47	15	8	4	5	1	1	1	5	3	0	0	1	0	21	19
simples	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
avec violence	8	2	2	0	0	1	1	1	1	1	1	1	0	0	3	3
avec astuces	2	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
véhicules	10	3	1	1	1	4	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0
cycles et autres	21	10	8	7	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	2
Cybercriminalité	20	8	8	1	1	4	3	2	3	3	2	1	1	0	3	3
Violences domestiques	29	12	11	5	4	2	1	1	4	4	0	0	1	1	5	3
Intégrité physique ou honneur	23	8	2	4	2	3	2	2	6	13	1	1	0	0	1	1
Autres																
Interventions :																
Demandes d'assistance / litiges	340	177	9	56	5	31	2	2	54	2	1	0	7	1	14	0
Infractions Règlement de Police	15	4	1	1	0	5	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0
nuisances sonores																
étab. publics																
voie publique	94	50	5	24	2	7	2	2	5	0	3	1	2	1	3	0
domicile	115	65	21	21	8	7	3	7	15	3	0	0	4	3	3	1
scandales	6	3	1	0	0	0	0	0	2	1	0	0	1	0	0	0
littering	8	2	0	3	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0
autres	172	65	60	59	48	4	3	22	16	7	6	15	17	0	0	0
Mœurs	6	5	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mineurs	15	7	3	4	3	2	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Individus perturbés	69	34	7	10	4	6	1	9	1	9	1	3	0	1	0	6
Disparitions de personnes	21	15	2	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0
Personnes retrouvées	12	8	1	1	0	1	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0
Arrestations / Interpellations	21	11	2	2	2	2	1	5	4	1	1	0	0	0	0	0
Identifications de personnes	114	45	5	23	0	5	0	33	3	1	0	7	0	0	0	0
Personnes signalées	10	8	6	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Inquiétudes pour une personne	44	23	3	8	0	4	0	4	6	0	0	0	1	0	2	0
Suicides	7	2	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
Tentatives de suicides	3	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mises en cellule	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infractions LEI	1	0	2	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Infractions Lstup	12	5	4	0	2	1	1	1	4	7	1	1	0	0	1	0
Collaborations interpolice	64	23	0	8	0	4	0	4	1	1	1	0	1	0	26	4
Collaborations ambulances	19	8	2	7	1	2	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0
Incendies	22	14	2	2	2	0	0	4	3	0	0	0	0	0	2	0
Pollutions	18	7	4	6	2	1	0	4	3	0	0	0	0	0	0	0
Inondations	13	10	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Animaux	139	67	3	24	2	10	0	29	1	3	0	2	0	0	4	2
Annonces pertes/vols	16	7	6	0	0	2	2	2	3	2	0	0	0	0	4	4
plaques																
vélos	5	1	1	2	2	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0
voitures - motos	3	2	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
véhicules et plaques retrouvés	22	11	5	5	4	1	1	1	2	0	1	1	1	1	1	0
vélos	11	5	6	4	0	1	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0
voitures - motos	4	3	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Réquisitions émanant du SAN/OP	71	49	22	8	6	3	1	3	8	2	1	0	2	0	0	0
Diverses	332	149	16	90	4	25	2	49	10	10	0	5	0	4	0	0
TOTAL :	2609	1191	411	557	234	193	66	172	403	53	30	71	38	141	58	58

Colonnes de gauche Interventions
Colonnes de droite Infractions relevées lors des interventions

6. Division Police administrative

La police administrative est subdivisée en plusieurs secteurs spécifiques :

- le service juridique,
- la police du commerce,
- l'office du stationnement,
- le bureau du radar
- les commissions de police.

6.1. Police du commerce

Le corps de police exécute de nombreux mandats dits du 5^{ème} processus au profit des communes partenaires. Ces tâches découlent d'une relation étroite entre les services étatiques et les Municipalités. Elles permettent de très nombreuses synergies et une économie des moyens importante en faveur des communes. Ainsi, la police administrative, par l'intermédiaire du Responsable de la police du commerce, s'occupe de :

- la rédaction de courriers municipaux,
- l'analyse de dossiers,
- la gestion du programme Pocama,
- la délivrance d'autorisations pour manifestations,
- la délivrance d'autorisations en matière d'usage accru du domaine public,
- la délivrance d'autorisations pour ventes spéciales,
- la délivrance d'autorisations pour commerces itinérants,
- la délivrance d'autorisations pour lotos,
- la délivrance d'autorisations pour tombolas,
- la gestion administrative des grandes manifestations – Cully Jazz – Fête des Vendanges – Brocantes, Urbantrail, Lavaux Passion, Lavaux UP, Marathon, Bout d'brousse, etc.,
- du contrôle des prix,
- la délivrance de permis temporaires pour ventes de boissons alcoolisées,
- du contrôle dans les établissements publics,
- du contrôle dans les magasins,
- du contrôle des marchés hebdomadaires,
- du contrôle en matière d'hygiène dans les commerces,
- du contrôle et gestion des publicités installées sur le domaine public – banderoles, etc.,
- la rédaction de rapports administratifs,
- la facturation aux partenaires.

Les mesures d'accompagnement décidées par les Municipalités en lien avec les organisateurs d'événements particuliers permettent une cohabitation sereine entre habitants, commerçants et visiteurs d'un jour. En effet, chacune des communes rencontre des problèmes avérés en matière de stationnement. Les dispositifs spécifiques mis en place permettent aux citoyens de trouver une solution appropriée à la problématique qu'ils rencontrent.

La mise en œuvre de grandes manifestations permet aussi à l'organisateur de disposer de policiers spécifiquement formés au service d'ordre, aux mouvements de foules, aux mesures de circulation et aux mesures sécuritaires. Les éléments en notre possession démontrent que, fort heureusement, aucun incident sérieux n'a été recensé durant l'exercice malgré un léger regain des incivilités et des nuisances sonores dans le contexte sanitaire COVID-19.



Contrôle d'un établissement public

Engagement des auxiliaires pour les manifestations

	SCP	Auxiliaires de parage	PCi	SDIS	Sécurité privée
Lutry	0:00	5:00	0:00	0:00	0:00
Bourg-en-Lavaux	8:00	100:25	0:00	0:00	49:00
Chexbres	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00
Puidoux	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00
Rivaz	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00
St-Saphorin	65:15	0:00	0:00	0:00	0:00
TOTAUX	73:15	105:25	0:00	0:00	49:00

Permissions de café - Bulletins d'hôtel - Manifestations contrôlées - Affichage

	Permissions de café	Nuitées	Manifestations contrôlées	Manifestations annulées	Affichage
Lutry	13	10'726	334	161	91
Bourg-en-Lavaux	**	26'585	410	208	0
Chexbres	0	9'944	81	29	0
Puidoux	7	2'635	47	24	0
Rivaz	**	1'075	6	4	0
St-Saphorin	**	0	29	10	0
TOTAUX	20	50'965	907	436	91

Autorisations pour manifestations

	Permis temporaires	Tombolas	Lotos
Lutry	39	9	1
Bourg-en-Lavaux	38	**	**
Chexbres	**	**	**
Puidoux	**	**	**
Rivaz	**	**	**
St-Saphorin	**	**	**
TOTAUX	77	9	1

6.2. Office du stationnement

Le personnel de l'Office du stationnement s'occupe du suivi des amendes d'ordre (circulation et stationnement), soit notamment par :

- l'édition des rappels après le délai de 30 jours
- l'identification des conducteurs en infraction,
- les remboursements des contraventions payées en sus,
- la correspondance diverse (maintiens et annulations d'amendes – demandes de renseignements),
- les arrangements de paiement,
- la transmission des rapports aux Commissions de police.

Amendes d'ordre délivrées

	Parcage	Circulation	Totaux	Rappels	Rapports
Lutry	6'087	572	6'659	1'789	386
Bourg-en-Lavaux	2'937	350	3'287	857	222
Chexbres	939	49	988	298	83
Puidoux	602	378	980	251	57
Rivaz	119	46	165	40	4
St-Saphorin	169	40	209	55	17
TOTAUX	10'853	1'435	12'288	3'290	769

Dans le cadre de l'opération COVID, les collaborateurs de la Police Lavaux ont été appelés à délivrer quelques 176 AO (tous types d'infractions confondus) hors de leur territoire d'accréditation. Le produit de ces AO a été encaissé par la Police Lavaux. Cependant, il est à relever qu'une fois le délai de trente jours écoulé, le suivi de ces AO est dévolu aux autorités compétentes concernés.

Sur recommandation cantonale, les mesures sanitaires mises en place lors de la première vague COVID-19 ont induit une suspension momentanée des contrôles du stationnement (à l'exception de la commune de Lutry).

6.3. Bureau du radar

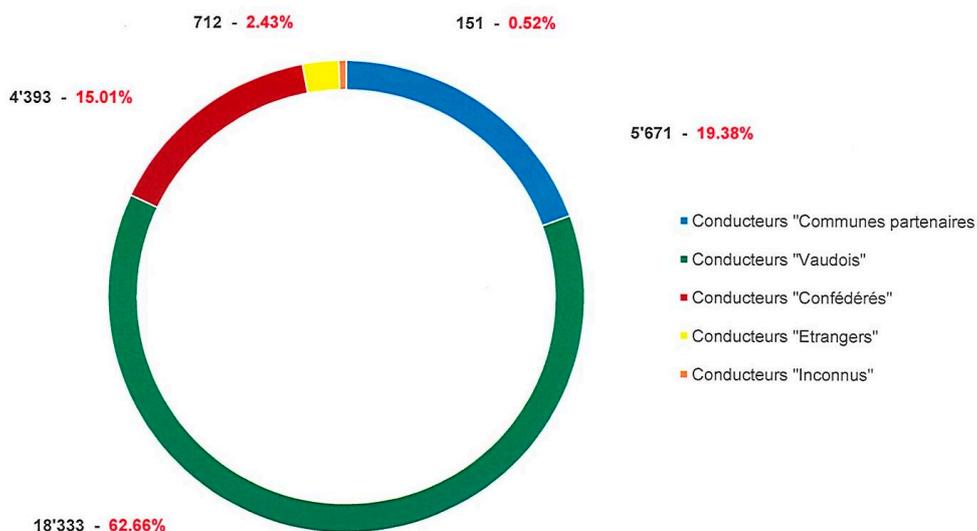
Le personnel du Bureau du radar s'occupe du suivi des avis d'infraction et des avis de dénonciation, soit notamment par :

- l'identification des conducteurs en infraction,
- les remboursements des amendes payées en sus, la correspondance diverse (remise de photos, demandes de renseignements, etc.), les arrangements de paiement,
- la transmission des rapports aux Commissions de police, à la Préfecture, au Ministère public, aux Services des automobiles concernés.

Infractions radar

	Avis d'infraction	Rapports Commission de police	Avis de dénonciation Préfecture	Rapports Préfecture	Avis de dénonciation Ministère Public	Rapports Ministère Public
Lutry	16'897	907	181	186	28	28
Bourg-en-Lavaux	2'004	77	35	27	3	2
Chexbres	0	0	0	0	0	0
Puidoux	2'857	266	37	43	10	14
Rivaz	2'757	155	7	6	0	0
St-Saphorin	4'416	297	22	24	6	5
TOTAUX	28'931	1'702	282	286	47	49

Total des infractions relevées en 2020 selon l'immatriculation des véhicules : 29'260



Vitesses les plus élevées relevées sur les routes de :

Localité	Rue	Vitesse autorisée	Vitesse maximale mesurée
St-Saphorin	ch. de Mont-de-Plan	30	45
Lutry	route du Landar	50	59
Puidoux	route de Flonzaley	50	62
Lutry	route de la Conversion	50	68
Puidoux	route du Vergnolet	50	73
Grandvaux	route de Forel	50	76
Grandvaux	route du Signal	50	81
Cully	route de la Corniche	50	85
Lutry	route de Lavaux	50	86
Lutry	route d'Ouchy	50	87
Lutry	route de Lavaux	60	69
Villette	route de Lausanne	60	79
Puidoux	route de Treytorrens	60	86
Rivaz	RC 780-B.P	60	90
St-Saphorin	RC 780-B.P	60	93
St-Saphorin	route de Suhen	60	103
Lutry	route du Landar	60	107
Puidoux	route de la Corniche	80	108
Puidoux	RC 780-B.P	80	127

6.4. Commission de police

Le personnel de la Commission de police gère le suivi :

- des contraventions,
- des défenses publiques,
- des infractions liées aux déchets et aux déchetteries,
- des infractions au Règlement communal.

Dans le cadre de cette gestion, il est procédé :

- à l'identification des conducteurs en infraction,
- aux remboursements des contraventions payées en sus,
- à la correspondance diverse,
- à la rédaction d'ordonnances pénales,
- aux sommations,
- aux derniers avertissements,
- aux demandes de solvabilité,
- aux arrangements de paiement,
- aux réquisitions de poursuite,
- aux mainlevées définitives,
- aux conversions des amendes en peines privatives de liberté,
- aux convocations à des Commissions de police,
- à la rédaction de sentences,
- aux transmissions des recours auprès du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois.

Les ordonnances pénales sont rendues dans quatre domaines, selon les tableaux ci-dessous :

Dénonciations en commission de police "AO"				
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	347	11'742.54	183	11'067.73
Bourg-en-Lavaux	162	5'850.00	86	4'928.57
Chexbres	70	2'230.00	55	2'379.61
Puidoux	44	2'750.00	26	1'500.00
Rivaz	3	160.00	7	200.00
St-Saphorin	14	340.00	5	180.00
TOTAUX	640	23'072.54	362	20'255.91

Dénonciations en commission de police "RP"				
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	146	18'805.00	29	4'815.00
Bourg-en-Lavaux	146	18'720.00	26	5'290.00
Chexbres	11	1'550.00	6	320.00
Puidoux	28	3'670.00	11	860.00
Rivaz	12	1'350.00	4	420.00
St-Saphorin	29	3'460.00	5	1'080.00

TOTAUX	372	47'555.00	81	12'785.00
---------------	------------	------------------	-----------	------------------

Radar				
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	796	44'077.60	268	24'533.57
Bourg-en-Lavaux	58	3'560.00	28	2'030.00
Chexbres	0	460.00	0	240.00
Puidoux	238	17'705.05	113	9'378.10
Rivaz	126	8'680.00	48	5'746.00
St-Saphorin	261	14'390.00	89	7'780.00

TOTAUX	1'479	88'872.65	546	49'707.67
---------------	--------------	------------------	------------	------------------

Dénonciations provenant de privés				
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais
Lutry	130	11'050.00	16	4'787.97
Bourg-en-Lavaux	22	2'730.00	9	880.00
Chexbres	9	1'960.00	3	680.00
Puidoux	78	8'735.00	17	3'280.00
Rivaz	64	5'330.00	8	2'600.00
St-Saphorin	1	150.00	0	40.00

TOTAUX	304	29'955.00	53	12'267.97
---------------	------------	------------------	-----------	------------------

Suivi des ordonnances pénales

	Conversions en heures d'intérêt général	Recours traités en commission de police	Demande de solvabilité	Poursuites	Transmissions des dossiers à l'Office d'exécution des peines	Transmissions des dossiers au Ministère public central
Lutry	0	32	209	75	445	2
Bourg-en-Lavaux	0	13	34	19	134	0
Chexbres	0	5	29	11	45	0
Puidoux	0	9	118	43	226	0
Rivaz	0	6	78	25	138	0
St-Saphorin	0	10	66	28	123	0
TOTAUX	0	75	534	201	1'111	2

Remarque : L'augmentation massive entre 2019 et 2020 dans les demandes de solvabilité, les poursuites et les transmissions des dossiers à l'Office d'exécution des peines est expliquée par l'absence de la titulaire du poste pendant six mois en 2019. Durant cette période, la personne chargée de la suppléance n'a pas pu prendre en charge l'entier du travail effectué par la Commission de police. Cette augmentation se retrouve également dans le traitement des courriers (tableau ci-dessous).

Correspondance Commission de police

	Commission de police "AO"	Commission de police "RP"	Commission de police "DP"	Commission de police "Radar"
Lutry	719	155	169	1'120
Bourg-en-Lavaux	352	138	29	150
Chexbres	186	22	39	31
Puidoux	136	39	96	811
Rivaz	15	24	82	572
St-Saphorin	28	22	3	488
TOTAUX	1'436	400	418	3'172

7. Division Services généraux

La Division Services généraux est subdivisée en plusieurs secteurs spécifiques :

- la réception,
- la chancellerie,
- l'intendance,
- le service technique et d'entretien.

7.1. Réception

Le secteur de la réception est desservi par deux collaboratrices qui assurent l'accueil des citoyens et la prise en charge des appels téléphoniques du lundi au vendredi, de 07 h.30 à 12 h.00 et de 13 h.30 à 17 h.00.

Elles assurent également les demandes liées à :

Pour l'ensemble des communes

- la vente de cartes à gratter pour le parage des véhicules dans les zones de stationnement publiques ;
- la gestion des objets trouvés.

Pour la commune de Lutry

- la délivrance des abonnements de parkings, macarons, autorisations spéciales, autorisations de parage pour le Port du Vieux-Stand ;
- le recensements des chiens ;
- la gestion administrative du port communal ;
- la gestion administrative du cimetière.



7.2. Chancellerie

Le secteur de la chancellerie est desservi par une collaboratrice qui assure le suivi des courriers, écrits et rapports de la Police Lavaux, plus particulièrement leurs transmissions aux différents Autorités et partenaires.

Elle traite également de diverses facturations telles que les frais d'intervention, prêts de signalisation, occupations du domaine public, etc..

7.3. Intendance

Le secteur de l'intendance est desservi par une collaboratrice (taux d'activité à 50 %). Celle-ci s'occupe de :

- la gestion de l'ensemble des équipements de police,
- des infrastructures et locaux ainsi que du suivi des commandes,
- du contrôle de l'équipement et du matériel.
- fournir un appui logistique aux policiers dans le terrain.

7.4. Service technique et d'entretien

Ce domaine est desservi par un collaborateur, lequel s'occupe :

- de l'administration des flux de courrier,
- du contrôle de l'état des véhicules et du suivi des réparations,

- de la surveillance des travaux des différentes entreprises externes intervenant dans les locaux,
- de l'appui logistique aux policiers dans le terrain.

L'entretien des locaux est effectué par deux collaboratrices externes au corps de police.



Contrôle d'un véhicule

8. Événements particuliers

8.1. Formations spécifiques

La Police Lavaux a pour ferme volonté d'être un service de proximité. Elle collabore avec de nombreux organismes ou organisations. Elle développe au quotidien ses savoir-faire et met à disposition ses collaborateurs spécialisés et certifiés pour différentes formations en lien avec les activités quotidiennes.

Elle met notamment à disposition plusieurs policiers ou directeurs de cours pour l'Académie de police de Savatan et pour la formation continue des Polices communales vaudoises.

En 2020, cela a représenté **235 heures** (Académie comprise).



Cours moto LOPV

8.2. Rencontres internes – Définition des objectifs

A l'identique de toute entreprise, il est porté une attention particulière à la formation continue interne des collaboratrices et collaborateurs. Dans leur activité, les policiers sont au contact permanent du citoyen et doivent, à cet effet, être parfaitement formés en fonction de l'évolution des problèmes que rencontre la société et avoir connaissance des objectifs centraux du corps de police.

Pour concourir à cet objectif, le Commandant et les cadres animent des séminaires de travail, d'informations et de communication, etc.

9. Statistiques générales

Rapports établis

	Municipalité	Ministère public		Préfecture	Juge de Paix	Police cantonale	Commission de police	Administratif	Office des poursuites	Naturalisations facilitées
		Plaintes	Rapports divers							
Lutry	14	269	45	48	6	460	89	689	88	39
Bourg-en-Lavaux	68	86	33	16	2	274	72	436	44	13
Chexbres	6	37	8	5	0	72	3	77	31	3
Puidoux	8	58	16	34	0	125	16	117	35	5
Rivaz	2	8	4	5	1	18	4	16	3	0
St-Saphorin	12	11	4	5	0	36	11	56	4	0
TOTAUX	110	469	110	113	9	985	195	1'391	205	60
										3'647

Remarque : Une nette diminution des rapports administratifs est à relever (5'119 en 2019) car les rapports de secteur ont été remplacés par un listing dans lequel les collaborateurs notent leurs activités.

Correspondance										Divers			
Commandant et Secrétariat	CODIR	Police administrative	Office du stationnement	Gestion des amendes d'ordre	Office du stationnement "Radar"	Objets trouvés	Municipalité de Lutry	OS-OP-NS	Directives internes	PV de décisions du CODIR	Séances de direction (avec ou sans PV)		
APOL	87	4'349	4'800	0	0	0	0	33	0	7	0		
Lutry	1	3'279	342	573	309	209	203	27	0	0	35		
Bourg-en-Lavaux	0	700	0	209	19	19	0	89	0	0	45		
Chexbres	0	83	1	73	0	8	0	20	0	0	6		
Puidoux	0	142	0	49	67	7	0	22	0	0	3		
Rivaz	0	32	1	9	36	3	0	21	0	0	1		
St-Saphorin	0	74	0	33	69	2	0	32	0	0	1		
TOTAUX	88	8'659	5'144	946	500	248	203	244	0	7	91		

19'147

Notifications diverses et réception

	Cdts de payer	Objets trouvés	Objets restitués	Appels téléphoniques	Personnes reçues au guichet
Lutry	800	251	104	25'343	4'730
Bourg-en-Lavaux	290	33	16	0	258
Chexbres	154	37	12	0	292
Puidoux	256	21	7	0	173
Rivaz	14	5	3	0	56
St-Saphorin	23	5	0	0	29
TOTAUX	1'537	352	142	25'343	5'538

10. Gestion de la crise COVID-19 et perspectives 2021

Contexte de la Collaboration Renforcée (Projet CoRe)

Chronologie des événements (selon rapport du 16 décembre 2020 par A. Meli)

En mars 2020, à la suite de l'évolution de la pandémie en Suisse, les autorités qualifient la situation d'«extraordinaire» au sens de l'art. 12 de la Loi sur la protection de la population (LProP). A cette même période, le Conseil d'Etat du canton de Vaud active le plan ORCA (organisation en cas de catastrophes). L'ensemble des services de l'Etat et des communes sont intégrés. Ainsi, un dispositif de conduite unifié est mis en place entre la Police cantonale et les Polices communales. Fin mai, le Conseil d'Etat a décidé de lever le dispositif ORCA à partir du 19 juin. Un plan de désengagement du dispositif police Covid en trois phases a été mis en place. A ce moment-là, la possibilité a été offerte aux Polices communales souhaitant poursuivre la collaboration avec la Police cantonale dans un dispositif commun de le faire. La Police Lavaux (APOL), l'Entente des Polices du Chablais vaudois (EPOC), la Police Est Lausannois (PEL) ainsi que la Police Région Morges (PRM) ont souhaité poursuivre la collaboration avec la police cantonale. Il convient de préciser que la Police de l'Ouest lausannois (POL) a également continué la collaboration mais dans le cadre du projet Regio. Ce dernier a débuté en 2019 et a servi de base à la mise en place du dispositif durant le Covid et par la suite de la collaboration renforcée (CoRe) entre la police cantonale et quatre polices communales. Dès le 9 juillet, la situation pandémique et opérationnelle a impliqué une réadaptation du dispositif pour revenir à la situation Covid initiale. Toutefois, à ce stade, afin de respecter la volonté de toutes les polices communales, les patrouilles mixtes n'étaient pas effectuées avec l'Association Sécurité Riviera (ASR), la Police Nyon Région et la Police Nord Vaudois (PNV). En effet, ces dernières ont exprimé le souhait de rester en dehors du projet CoRe. Au vu de l'évolution de la pandémie, le plan ORCA a été réactivé par le Conseil d'Etat à partir du lundi 26 octobre 2020. Ainsi, toutes les Polices communales se trouvent sous la conduite unifiée de l'EMCC. Cette situation particulière dans laquelle nous vivons depuis plusieurs mois maintenant a indéniablement induit une certaine pression sur les collaborateurs et a un impact sur le projet CoRe. En effet, il est difficile de dissocier le projet CoRe de la crise sanitaire que nous vivons depuis début 2020.

Description de CoRe

Comme mentionné précédemment, le projet CoRe s'inspire du projet Regio et emprunte certains éléments à ce dernier. Le projet CoRe vise avant tout une conduite opérationnelle centralisée. L'une des particularités de cette collaboration renforcée (qui a d'ailleurs été reprise de Regio) réside dans la mise en œuvre de patrouilles mixtes entre les différentes Polices communales et la Police cantonale. Ces dernières sont composées d'un gendarme et d'un policier communal. Dans le cadre de ces patrouilles mixtes, le collaborateur de la police communale se voit accorder un élargissement de compétences en matière judiciaire, prérogative habituellement réservée aux gendarmes. Cet octroi de compétence est valable uniquement parce qu'il patrouille avec un gendarme dans le cadre de la patrouille mixte. Ainsi, cela permet de traiter une affaire qui relèverait du judiciaire directement sans avoir besoin, a priori, de faire appel à une autre patrouille de la gendarmerie, tout en garantissant le suivi judiciaire avec les postes de gendarmerie, la Police de sûreté et le Ministère public. A cela s'ajoute la visibilité, en temps réel, par la centrale d'alarme de la Police cantonale de toutes les patrouilles (y compris les patrouilles des Polices communales faisant parti de CoRe) ainsi que la tenue d'une visioconférence trois fois par jour. De plus, une réserve opérationnelle est à disposition de toutes les Polices communales permettant d'effectuer des bascules de forces de manière plus rapide et efficace lorsque cela s'avère nécessaire.

L'ensemble des Polices utilisent un groupe radio commun ce qui permet d'avoir une vision d'ensemble des activités Police-Secours. Un certain nombre de rapports réguliers ont lieu entre la gendarmerie et les officiers et commandants des Polices communales. Ainsi, ces dernières sont intégrées dans la prise de décisions au niveau opérationnel et stratégique. Ce projet a également entraîné une meilleure coopération en matière de logistique et infrastructure. Les collaborateurs des Polices communales ont ainsi accès au réseau informatique du canton. Un autre point important rendu possible grâce à ce projet concerne la formation commune.

A l'heure où ces lignes sont écrites, toutes les Polices communales vaudoises ont adhéré au projet CoRe. A ce jour, il est à souligner que l'autonomie communale et la neutralité des coûts ont été pleinement respectés. L'État-major et une très large majorité des collaboratrices et collaborateurs de la Police Lavaux (81%) sont favorables à la poursuite de cette collaboration.

Les principaux avantages du point de vue des collaboratrices/teurs interrogés :



- Qualité de service rendu au citoyen
- Rapidité de l'intervention en patrouilles mixtes
- Moins de redondance
- Intégration des officiers polcom aux prises de décisions

Les principaux défis à relever :



- Statuts du personnel policier
- Respect de l'autonomie communale
- Communication transparente et régulière
- Planification des équipes sur le terrain

